

Devenir Opérateur Parc Acrobatique en Hauteur



Du 18 au 21 juin 2018

Objectif :

La formation proposée vous prépare au métier d'opérateur de parc acrobatique en hauteur. A l'issue de cette formation vous serez en capacité d'exercer en tant que salarié au sein d'un parc aménagé ne dépendant pas de la Convention Collective ELAC. A la fin du cursus de formation (Centre et entreprise), une attestation de compétence de formation vous sera délivrée.

Titulaire de l'attestation de compétence, vous serez en capacité d'accueillir et d'équiper les visiteurs d'un parc, de veiller à leur évolution sur les différents ateliers du parc, de gérer l'évacuation de tout pratiquant en difficulté.

Heures Totales



Heures en centre



Heures en entreprise



CODE ROME
G1205

CRFCK

FFCK

FUTUROSD
SPORT ANIMATION TOURISME

Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée
Tél.: 04 92 23 12 92
Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com

Région
PACA

L'Europe
s'engage
en France

C.Q.P. Opérateur Parc Acrobatique en Hauteur

Contenus et modalités pédagogiques : La formation proposée vous prépare au métier d'opérateur de parc acrobatique en hauteur.

A l'issue de cette formation vous serez en capacité d'exercer en tant que salarié au sein d'un parc aménagé ne dépendant pas de la Convention Collective ELAC.

La formation comprend 28 heures en centre et 140 heures en expérimentation professionnelle

Sont abordés : Les compétences de l'opérateur, du matériel (EPI), du matériel d'évacuation et manipulation de corde. L'évacuation au sol au départ d'une plate forme. Les techniques d'intervention et d'évacuation: aide aux personnes en difficulté (évacuation vers une plate formel), évacuation d'une personne au sol au départ d'une plate forme. Les règles de sécurité sur les PAH (affichage - registres). Le Règlement intérieur des PAH (définition - explication). L'accueil du public et travail sur les explications de départ. L'équipement du public avec des EPI (mise en place et vérification), les informations de départ et les consignes d'utilisation. La surveillance directe, indirecte et observation des pratiquants. La réintégration et gestion des EPI. L'ouverture et fermeture quotidienne des parcours (procédure et méthodologie). Des notions élémentaires sur le milieu environnemental. Les problèmes liés à la météorologie. Le contrôle et la maintenance d'un parcours. Le POSS: Plan d'Organisation de Sécurité et de Secours. L'alerte en cas d'accident (registre des déclarations). Le responsable jour : définition et son rôle.

Dates de la formation : deux sessions possibles, du 18 au 21 juin 2018

Lieu : L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE,

Publics et pré-requis : Accessible au brevet des collèges, être sportif et ne pas être sensible au vertige. Aimer les activités de loisirs et du tourisme sportif.

Modalités d'inscription : les pré-inscriptions s'effectuent en ligne www.crfck.com .

La sélection des futurs stagiaires est réalisée à partir des dossiers d'inscriptions comprenant les C.V et lettres de motivations de chaque candidat.

Le centre peut à la lecture des dossiers d'inscriptions, convoquer les futurs candidats à une journée d'évaluation des pré-requis techniques et de connaissances de l'activité.

Suivi et évaluation de la formation :

Le suivi est effectué par le livret de formation dématérialisé accessible sur Internet, il comprend tous les éléments administratifs ainsi que le suivi pédagogique en centre et en entreprise.

Le planning et les modalités certificatives y sont précisés.

L'évaluation s'effectue par : Validation des compétences par le livret de formation et par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation

Coût : 392€ . Pour étude de financement, nous consulter

CONTACT



Téléphone
04 92 23 12 92



Internet
www.crfck.com
Mail : contact@crfck.com



CRFCK
Complexe Sportif du Quartz
05120 L'Argentière la Bessée